

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAURÉAT 2008 Séries L/ES**

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droit.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIÈRE PARTIE DE L'ÉPREUVE : HISTOIRE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

○ **Composition d'histoire 1 :**

La guerre froide 1947-1991

Le cadre du sujet et la problématique

Le libellé du sujet s'inscrit dans la première partie du programme en série L et ES (« les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970 » et « à la recherche d'un nouvel ordre mondial »), le tout pour une dizaine d'heures de cours.

Le sujet ne doit donc pas être déroutant pour les candidats. Son ampleur interdit toute attente d'exhaustivité de la part des correcteurs. Ce qui importe est d'abord la capacité du candidat à présenter les caractéristiques majeures de cette période de confrontation entre deux modèles idéologiques, confrontation qui est un conflit sans guerre directe entre les deux Grands malgré de nombreuses crises.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est donc pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

Le sujet est borné par deux dates qu'il convient de définir : l'année 1947 n'est pas le début de la confrontation mais en est une étape décisive. La période s'achève par la disparition de l'URSS, en décembre 1991. À travers sa composition, le candidat mettra en évidence une périodisation de la Guerre froide qui voit se succéder des pics (comme entre 1947 et 1953 ou en 1961 - 1962) et des moments de relâchement des tensions qui ne constituent pas pour autant des périodes de paix.

La nature de la Guerre froide réside dans l'opposition à l'échelle planétaire de deux modèles idéologiques, aggravée par le risque nucléaire qui fige les camps en deux blocs organisés par des accords politiques, militaires et économiques. S'il est important que les candidats définissent ces deux modèles idéologiques, on n'attendra pas d'analyse de leurs évolutions propres.

L'opposition entre les deux Grands se manifeste par des crises qui se produisent pour l'essentiel aux limites des blocs et servent à les figer. On n'attendra pas du

candidat – que ce soit en S ou en L/ES – un catalogue de ces différentes crises. L'évocation d'au moins une crise, emblématique de la période, devrait néanmoins figurer dans la composition.

○ **Composition d'histoire 2 :**

La France dans le monde de 1945 à nos jours

Le cadre du sujet et la problématique

Le libellé du sujet reprend l'intitulé du programme ; 3 à 4 heures de cours y sont consacrées. Il ne peut donc pas surprendre les candidats. Son ampleur interdit cependant toute attente d'exhaustivité de la part des correcteurs. Ce qui importe est d'abord la capacité du candidat à montrer que depuis 1945, la France aspire à continuer à jouer un rôle international de premier plan : tout d'abord en essayant de maintenir sa présence coloniale dans le contexte de la division du monde en deux blocs puis, malgré la disparition de son empire colonial, en jouant un rôle majeur dans la construction européenne et en diversifiant les formes de sa présence.

Le plan est libre, il peut être chronologique ou thématique. Ce qui suit n'est donc pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

- l'enjeu de la décolonisation
- les constantes de la politique étrangère française (politique d'indépendance nationale (défense, diplomatie...), mais ancrage dans le camp occidental, rôle de la France dans la construction européenne)
- le rôle de la France dans les institutions internationales (ONU...)
- sa place dans les échanges mondiaux (internationalisation de l'économie à l'échelle européenne et mondiale)
- les différentes formes de la présence française dans le monde (disparition de l'empire colonial, présence militaire, francophonie, multinationales françaises...).

On n'attendra pas un exposé exhaustif, ni un commentaire de la chronologie proposée, mais le candidat devra s'appuyer sur des exemples judicieux et bien ciblés.

Étude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Ensemble documentaire ***Les démocraties populaires et leur évolution (1948-1989)***

Le sujet s'inscrit dans le chapitre consacré à l'Europe de 1945 à nos jours. Il s'agit de sa deuxième partie : « Le temps des démocraties populaires (1948-1989) ». L'étude de cet ensemble documentaire concerne les caractéristiques de ces régimes ainsi que leur évolution : une contestation croissante du modèle et de la domination soviétique de la part de la société civile qui aboutit à leur disparition.

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

1- À partir du document 3, dégagez les caractéristiques idéologiques, politiques et économiques du régime des démocraties populaires.

Il s'agit d'identifier les caractéristiques des démocraties populaires à partir du langage officiel de la constitution roumaine. Elles correspondent largement à celles du modèle soviétique.

L'idéologie repose sur le projet d'édification du socialisme qui se caractérise par une société égalitaire et sans classes.

Caractéristiques politiques : pour assurer la réalisation de ce projet, le pouvoir appartient au peuple. Celui-ci se compose des paysans et des ouvriers, ces derniers constituant « la classe dirigeante » : c'est la dictature du prolétariat.

Dans un cadre de principes démocratiques formels (« scrutin universel, égal, direct et secret »...), le parti communiste exerce la dictature du prolétariat au nom du peuple : la démocratie populaire dépasse donc la démocratie « bourgeoise » puisque le « peuple » est au pouvoir.

Les libertés démocratiques affirmées sont limitées de fait (articles 28 et 29).

Caractéristiques économiques : pour abolir toute distinction de classes sociales, l'économie socialiste est fondée sur la propriété collective des moyens de production.

2- Décrivez et expliquez leur situation par rapport à l'Union soviétique en vous appuyant sur le document 1.

La plupart des démocraties populaires ont été mises en place dans des pays qui ont été libérés et occupés par l'Armée rouge. En 1955, ils adhèrent au Pacte de Varsovie : la domination soviétique est donc aussi militaire.

Seules la Yougoslavie et l'Albanie, qui n'ont pas été occupées par l'Armée rouge, peuvent montrer une certaine indépendance vis-à-vis de l'URSS.

3- Identifiez les événements évoqués par les documents 2, 4 et 5.

Ces trois documents présentent des moments clés de la contestation du régime des démocraties populaires et de la domination soviétique :

- La mort de Staline en 1956, suscite l'espoir de réformes en Pologne. Des manifestations populaires amènent au pouvoir des communistes réformateurs partisans d'une voie polonaise vers le socialisme.
- Les événements polonais se répercutent en Hongrie. La révolte de la population détruit les symboles de la domination soviétique et du stalinisme.

- Vaclav Havel fait allusion aux événements du printemps de Prague en 1968 en évoquant la mémoire de Jan Palach.
- Sa défense au procès qui lui est intenté montre que la contestation gagne une part plus large de la population à partir du milieu des années 1970 : Charte 77, manifestation spontanée...

Ce dernier document fait aussi référence à la répression qui frappe les opposants au régime.

4- Quels sont les acteurs et les thèmes de la contestation (documents 2, 4 et 5) ?

Les acteurs de la contestation sont des communistes réformateurs souhaitant une indépendance de leur pays face à l'URSS, sans rejeter totalement le modèle (document 2).

Des dissidents s'opposant au communisme et à la domination de leur pays par les soviétiques (les Hongrois du document 4).

La société civile : les dissidents de la Charte 77 réclamant le respect des principes démocratiques inscrits dans les constitutions.

5- Quel autre acteur dont le rôle a été essentiel dans l'effondrement des démocraties populaires n'apparaît pas explicitement dans l'ensemble documentaire ?

L'URSS de Gorbatchev qui infléchit sa politique extérieure à partir de 1985 et renonce à intervenir dans les affaires intérieures des démocraties populaires.

Deuxième partie : réponse organisée

Le sujet invite le candidat à mettre en relief les caractéristiques des démocraties populaires et leur évolution. Le plan est libre. L'intitulé du sujet et les réponses aux questions de la première partie doivent permettre au candidat de développer les points suivants :

- L'influence de l'URSS, la diffusion de son modèle et son adaptation à l'époque stalinienne.
- La remise en cause de ce modèle et de la domination soviétique : le schisme yougoslave, la déstalinisation et ses conséquences, l'amplification de la contestation de la part de la société civile.
- L'effondrement des démocraties populaires lorsque la politique extérieure soviétique évolue sous Gorbatchev.

DEUXIÈME PARTIE DE L'ÉPREUVE : GÉOGRAPHIE

Croquis de géographie

À partir de ses connaissances et en réponse à un sujet donné, le candidat réalise un croquis de géographie accompagné d'une légende organisée.

Le correcteur évalue :

- la pertinence de la légende au regard du sujet proposé (sélection, organisation, hiérarchisation des informations et mise en relation des phénomènes représentés) ;
- l'exactitude des informations figurant sur le croquis, leur localisation et la précision de la nomenclature ;
- la qualité des choix de représentation graphique ;
- la cohérence et la lisibilité de l'ensemble croquis/légende.

Il est rappelé que la nouvelle épreuve ne comporte plus une explication de la légende.

- **Croquis de géographie 1 :**

Des Nord et des Sud

Le sujet porte sur la première partie du programme, « Un espace mondialisé » et plus précisément sur « Les centres d'impulsion et les inégalités de développement ».

Ce sujet très classique ne peut surprendre le candidat. Il permet de vérifier qu'il maîtrise une typologie spatiale de l'inégal développement à l'échelle mondiale.

Quelques éléments que l'on peut attendre dans ce croquis :

- Un tracé pertinent de la limite Nord/Sud
- Une hiérarchisation des pays du Nord (pays riches de la Triade distingués des PECO)
- La diversité des pays du Sud (les PMA, les NPI, ...)

Bien que l'intitulé du sujet n'y invite pas explicitement, on peut aussi trouver des éléments cherchant à exprimer cartographiquement les flux entre les ensembles régionaux puisqu'ils sont le résultat des contrastes de développement et de la DIT.

On valorisera les croquis ayant su apporter les nuances nécessaires dans la diversité actuelle des contrastes de développement.

- **Croquis de géographie 2 : La Russie, peuplement et mise en valeur**

Le sujet s'inscrit dans le thème : "un État ou un espace en recomposition : la Russie". On y consacre 4 à 5 heures. Il s'agit d'analyser la répartition géographique **actuelle** des hommes et des activités économiques induites par les nouvelles logiques d'organisation de cet espace en recomposition. Le candidat doit montrer qu'il possède les repères essentiels du territoire russe. On peut valoriser le candidat qui connaît bien la nomenclature : fleuves, pays limitrophes.

Le cœur du sujet porte sur l'opposition entre le centre occidental et l'immense périphérie orientale.

Le centre s'appuie sur les villes de Moscou et Saint Pétersbourg : population, richesse et pouvoir s'y concentrent. La région de l'Oural constitue un nouveau pôle d'attraction. En revanche, la Sibérie se vide, mais reste un espace convoité en raison des ses richesses.

La représentation des grands axes de transports, ainsi que des flux migratoires mettra en évidence cette dichotomie et l'interdépendance.

Ne pas oublier de mettre l'accent sur le développement des régions frontalières (Ukraine, régions méridionales, Chine...)